



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Centre d'études olympiques

## Commission médicale

### *Fiche de fonds*

Aperçu du contenu des archives concernant l'histoire, les missions et les activités de la commission médicale pour la période allant de 1936 à 1995

Juillet 2015



© 2015 Comité International Olympique (CIO)



## Commission médicale

---

**Référence** : CIO-AH B-ID04-MEDIC

**Dates extrêmes** : 1936-1995

**Niveau de description** : sous-série

**Importance matérielle et support** : 3.75 m.l. Documents textuels

---

### Nom du producteur

Comité International Olympique (CIO)

### Histoire administrative / Notice biographique

Dans une lettre circulaire<sup>1</sup> datée du 14 novembre 1960, le président du CIO Avery Brundage estime que le CIO devrait attacher plus d'importance au problème du dopage. Il s'interroge sur la nécessité d'éventuelles sanctions envers les athlètes usant de substances dopantes. La commission exécutive du CIO décide donc, lors de sa réunion de mars 1962 à Lausanne (Suisse), de créer une commission pour lutter contre le dopage, placée sous la présidence du membre néo-zélandais Arthur Porritt. Il semble que cette commission contre le dopage ne se soit pas réunie entre 1963 et 1966<sup>2</sup>, mais elle fait régulièrement rapport à la Session du CIO pendant cette période.

Lors de sa 66<sup>e</sup> Session à Téhéran (Iran) en mai 1967, le CIO décide que le membre belge Alexandre de Merode "reprendra la présidence de ce comité médical". Une nouvelle commission médicale est donc formée<sup>3</sup> et le CIO devient ainsi, avec l'Union Cycliste Internationale (UCI), la première organisation sportive au monde à constituer une telle commission. Sa première mission est de mettre en place un service de contrôle médical pour les Jeux Olympiques de 1968 et d'étudier la question du contrôle antidopage ainsi que celle de l'aide qui pourrait être apportée aux athlètes des pays en voie de développement.

La présidence de cette commission est assurée par le membre belge Alexandre de Merode jusqu'en 2002. Les membres qui constituent la commission sont des experts reconnus et appréciés dans le domaine de la médecine du sport.

La commission médicale étudie l'ensemble des propositions en provenance des sous-commissions et groupes de travail et recommande leur adoption à la commission exécutive du CIO. Elle travaille en étroite collaboration avec les Fédérations Internationales de sport (FI) pour organiser les contrôles de dopage et pour en fixer les procédures. Elle prépare également les procédures médicales et de contrôle de dopage que les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) devront mettre en place sous son contrôle.

La commission médicale a rédigé un code médical qui prescrit l'interdiction du dopage. Elle a établi les listes des classes de substances et méthodes interdites sous la forme d'une brochure intitulée "Contrôles médicaux du CIO". Cette publication mentionne les différents groupes de substances dopantes (stimulants, bêta-agonistes, narcotiques analgésiques, stéroïdes anabolisants, bêtabloquants et diurétiques), les méthodes de dopage (dopage sanguin) et les classes de substances soumises à certaines restrictions.

La commission impose aux concurrents l'obligation de se soumettre aux contrôles et examens médicaux. Elle prévoit les sanctions applicables en cas de violation des règlements et fixe également les dispositions relatives aux soins médicaux dispensés aux athlètes. En cas de dopage, elle propose

---

<sup>1</sup> Lettre circulaire n° 167, 14 novembre 1960

<sup>2</sup> Nous n'avons pas de procès-verbal de cette commission entre 1962 et 1966.

<sup>3</sup> Selon la lettre de J.W. Westerhoff (secrétaire général du CIO) datée du 6 juillet 1967. Source : Archives CIO / B-ID04-MEDIC/001



des sanctions à la commission exécutive du CIO qui jouit de l'autorité finale pour leur adoption et leur entrée en vigueur.

Lors des Jeux Olympiques, elle est responsable de toutes les activités médicales et fait office d'agent de liaison entre les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et le COJO. Elle épaulé également le COJO dans son plan de préparation et supervise le cours des préparatifs des différentes facettes des services médicaux aux Jeux. Elle assure aussi, en collaboration avec le COJO, le bon déroulement des contrôles de dopage. Elle siège quotidiennement pendant la durée des Jeux pour traiter les questions et cas médicaux en cours.

La commission médicale s'occupe également des contrôles de féminité lors des Jeux Olympiques. Un certificat est remis à chaque athlète féminine afin de certifier que l'intéressée a déjà été soumise à ce type d'analyse. Ce certificat, signé par le président de la commission médicale et par un de ses membres, est valable pour toutes les compétitions reconnues par le CIO. La commission définit également les techniques les plus appropriées pour de tels contrôles.

Au lendemain des Jeux Olympiques de 1980, la commission médicale du CIO, sur l'initiative de son président, est réorganisée et élargie. Trois sous-commissions sont ainsi créées :

- Dopage et biochimie du sport
- Biomécanique et physiologie du sport
- Médecine du sport et orthopédie.

En effet, la médecine du sport est en pleine expansion et les CNO et les FI proposent également des services médicaux. La commission médicale du CIO est consciente que la lutte antidopage doit être plus efficace et que ses activités ne doivent plus se cantonner uniquement aux Jeux Olympiques, la recherche scientifique étant en constante et perpétuelle évolution<sup>4</sup>.

Après les Jeux Olympiques de 1984, la commission médicale crée une quatrième sous-commission nommée "coordination avec les CNO". Elle souhaite ainsi améliorer les relations entre le CIO et les CNO pour toutes les questions médicales.

La commission a également en charge la protection de la santé des athlètes. Elle développe ainsi par le biais de ses sous-commissions des programmes dont la finalité est la prévention des blessures et l'amélioration de la performance en s'appuyant sur les sciences du sport (la biomécanique, la physiologie et la médecine du sport notamment).

La commission médicale supervise la publication de l'Encyclopédie de médecine du sport<sup>5</sup> et d'une série de livres de poche de médecine et de sciences du sport. Pour la réalisation de ces ouvrages, elle travaille en collaboration avec la Fédération Internationale de Médecine du Sport (FIMS) et un grand nombre d'auteurs, et ce afin de diffuser les connaissances scientifiques les plus récentes ayant une importance clinique et scientifique pour le sport de compétition au niveau international.

La commission médicale collabore étroitement avec l'Association Olympique Internationale pour la Recherche Médico-Sportive (AOIRMS) dans le but de développer la recherche scientifique dans le domaine médico-sportif et de promouvoir la mise en œuvre de ses projets ainsi que la coopération internationale en médecine du sport<sup>6</sup>. Cette association agit comme collecteur de fonds pour la commission médicale du CIO<sup>7</sup>. L'association se réunit pour la première fois à Lausanne le 8 décembre 1982, sous la conduite du président du CIO Juan Antonio Samaranch.

En date du 1<sup>er</sup> mai 2014, la commission médicale est toujours en activité.

<sup>4</sup> Selon le texte d'Arnold Beckett intitulé "The functions and activities of the medical commission of the International Olympic Committee" [1974?]. Source : Archives CIO / B-ID04-MEDIC/017 (SD 3)

<sup>5</sup> Cette encyclopédie est constituée actuellement de 19 volumes thématiques. Le premier volume est publié en 1988. La série de livres de poche de médecine et de sciences du sport est composée quant à elle de 17 volumes thématiques. Ces publications sont disponibles à la Bibliothèque du CIO.

<sup>6</sup> L'AOIRMS a été créée sur l'initiative du prince de Merode, président de la commission médicale.

<sup>7</sup> Source : procès-verbal de la réunion de l'AOIRMS à Lausanne le 8 décembre 1982



### **Sous-commission "dopage et biochimie du sport"**

Cette sous-commission a mis en place un programme d'accréditation des laboratoires de contrôle du dopage en vue d'assurer que ces laboratoires disposent d'un équipement approprié, des substances de référence et du personnel spécialisé pour mener à bien ces analyses<sup>8</sup>. Elle a standardisé la procédure pour les analyses et les tests de qualité des laboratoires. Elle a aussi conçu un système de réaccréditation dans le but de garantir le respect des normes définies en termes de qualification du personnel et de qualité du matériel utilisé. Des contrôles d'aptitude sont effectués. La sous-commission assure également la coordination dans le domaine de la recherche scientifique entre les laboratoires accrédités.

De même, elle a élaboré un ensemble de directives concernant les procédures de contrôle du dopage lors des Jeux Olympiques. Elle suit attentivement les recherches scientifiques sur les substances pouvant être considérées comme dopantes et qui peuvent être dangereuses pour la santé des athlètes. Elle adresse des recommandations concernant les listes des classes de substances et méthodes interdites. Elle travaille en liaison étroite avec les commissions médicales des FI et des CNO pour toutes les questions liées au dopage<sup>9</sup>.

La première réunion de la sous-commission a lieu à Cologne (Allemagne) les 28 et 29 novembre 1980. La sous-commission est composée de plusieurs spécialistes du dopage et de la biochimie.

### **Sous-commission "biomécanique et physiologie du sport"**

Cette sous-commission effectue des analyses scientifiques dans différents sports (haltérophilie, gymnastique ou athlétisme par exemple) pour améliorer les techniques et les mouvements des athlètes. Elle permet ainsi, grâce à une analyse précise de la performance sportive de compétition, de mettre en valeur l'importance de la biomécanique et de la physiologie comme bases d'entraînement et de compétition<sup>10</sup>. Elle réalise des films d'archives scientifiques sur certaines épreuves sportives durant plusieurs éditions des Jeux Olympiques, afin d'étudier les techniques et mouvements des athlètes. Par l'étude des types de mouvement, de l'activité musculaire et des forces créées dans le cadre de techniques diverses, les spécialistes en biomécanique peuvent produire des programmes d'intervention en vue de supprimer ou minimiser les accidents, d'améliorer les méthodes d'entraînement, de concevoir un équipement plus sûr, de mettre en œuvre des techniques plus efficaces pour accomplir une activité, de perfectionner les procédés de diagnostic pour l'évaluation des blessures, de mettre au point de meilleures techniques chirurgicales et d'améliorer les programmes de rééducation. Cela permet ainsi de faire des recommandations concernant la pratique des sports de compétition<sup>11</sup>.

La première réunion de la sous-commission a lieu à Rome (Italie) les 23 et 24 mai 1982. La sous-commission est composée de plusieurs spécialistes en médecine du sport et en biomécanique.

### **Sous-commission "médecine du sport et orthopédie"**

Cette sous-commission est chargée d'étudier les problèmes médicaux de la boxe et plus particulièrement les conséquences physiologiques, biologiques et mentales à court et à moyen terme de cette pratique tant à l'entraînement qu'en compétition. Elle travaille également en étroite collaboration avec la sous-commission "dopage et biochimie du sport". Enfin, elle a la responsabilité de mener à bien les contrôles de féminité pendant les Jeux Olympiques.

La première réunion de la sous-commission a lieu à Los Angeles (États-Unis) les 6 et 7 février 1982. Il s'agit d'une réunion commune avec la sous-commission "dopage et biochimie du sport". La sous-

<sup>8</sup> La commission médicale du CIO travaille en étroite collaboration avec l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) pour l'homologation des laboratoires de contrôle de dopage. Source : annexes 5 et 6 du procès-verbal de la réunion des sous-commissions "médecine du sport et orthopédie" + "dopage et biochimie du sport" à Los Angeles les 6-7 février 1982.

<sup>9</sup> Selon la lettre du prince de Merode à J.J. Puella datée du 11 juin 1986. Source : Archives CIO / B-ID04-MEDIC/007

<sup>10</sup> La biomécanique est un domaine interdisciplinaire destiné à comprendre comment se meut le corps humain et comment il accomplit une série de fonctions depuis les activités simples jusqu'aux techniques sportives les plus complexes. Source : [Commission médicale du CIO]. Commission médicale du CIO = IOC Medical Commission. [Lausanne] : [Comité international olympique], [1998]

<sup>11</sup> Source : ibid.



commission "médecine du sport et orthopédie" est composée de plusieurs spécialistes en médecine du sport.

### **Sous-commission "coordination avec les CNO"**

Cette sous-commission a été créée pour instaurer une meilleure collaboration entre la commission médicale du CIO et les CNO. Avec le soutien financier de la Solidarité Olympique, elle est chargée de coordonner l'organisation de stages de médecine du sport<sup>12</sup> destinés aux CNO et de contrôler les rapports et la justification de leurs dépenses.

La première réunion de la sous-commission a lieu à Moscou (URSS) les 10 et 11 avril 1985. Il s'agit d'une réunion commune avec les sous-commissions "dopage et biochimie du sport" et "médecine du sport et orthopédie". La sous-commission "coordination avec les CNO" est composée des présidents des commissions médicales des cinq associations continentales de CNO et du directeur de la Solidarité Olympique.

### **Modalité d'entrée**

La sous-série est parvenue aux Archives historiques du CIO en 1993, à la suite de la construction du nouveau Musée Olympique à Ouchy.

### **Présentation du contenu**

La sous-série témoigne des activités de la commission médicale, qui sont essentiellement liées au dopage, à la médecine du sport et à la santé des athlètes. Elle rend aussi compte des relations que la commission entretient avec le CIO et d'autres organismes sur ces sujets.

Elle comprend de la correspondance liée à la composition et aux divers travaux de la commission ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. Les dossiers de correspondance rendent compte des questions médicales liées au dopage, aux contrôles de dopage et aux substances pouvant être considérées comme dopantes. Cette correspondance reflète également la collaboration qu'entretient le CIO avec les différents membres du Mouvement olympique et d'autres organismes spécialisés dans le dopage et aborde l'organisation des contrôles de dopage pendant les Jeux Olympiques en collaboration avec les FI. La sous-série contient aussi des articles de presse, des articles spécialisés, des études et des rapports.

La sous-série comprend par ailleurs un dossier de correspondance liée à la mise en place de structures médicales et de contrôles de dopage lors des éditions de certains Jeux régionaux. Elle aborde le thème des contrôles de féminité, sous la forme de correspondance, d'articles de presse et de quelques études.

La sous-série aborde aussi les relations entre la commission médicale et d'autres organismes.

Elle contient de la correspondance avec le Comité de l'éducation extrascolaire du Conseil de l'Europe (entre les années 1960 et 1980) sur le dopage des athlètes. Il y a aussi des documents d'information et un rapport sur le sujet.

La commission médicale a collaboré avec le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le sujet des stupéfiants en 1967 et 1968. La sous-série contient donc quelques notes et un rapport sur cette question.

La commission médicale entretient des relations avec l'"International Association of Olympic Medical Officers"<sup>13</sup>, principalement sous la forme de correspondance. Le dossier est complété par

---

<sup>12</sup> Ces stages ont pour but de donner aux médecins, physiothérapeutes, instructeurs, entraîneurs et dirigeants une formation scientifique et sportive en médecine du sport pratique et clinique. Source : annexe 2 du procès-verbal de la réunion de la sous-commission "coordination avec les CNO" à Lausanne les 28-30 octobre 1985

<sup>13</sup> L'association est fondée en 1968 au lendemain des Jeux Olympiques de Mexico, dans le but d'échanger des idées et des connaissances sur les soins médicaux dispensés aux participants, de veiller au bien-être médical des équipes olympiques et d'établir une coopération entre les médecins d'équipe. Source : "Constitution, membership, by law of IAOMO", édition mars 1983. In : Archives CIO / B-ID04-MEDIC/013. Le CIO reconnaît officiellement l'IAOMO lors de la réunion de sa commission exécutive à Lausanne les 22-24 juin 1973.



différentes versions des statuts<sup>14</sup> de cette association, ainsi que les actes du 2<sup>e</sup> congrès mondial de l'IAOMO en août 1974.

Concernant la collaboration entre la commission médicale du CIO et l'Association Olympique Internationale pour la Recherche Médico-Sportive, la sous-série renferme de la correspondance, des statuts et quelques publications. On y trouve deux contrats, un premier avec l'entreprise Kistler Instrumente AG<sup>15</sup> daté du 8 juin 1983, et un deuxième avec ISL Marketing daté du 20 juillet 1984. Des listes de présence, des procès-verbaux et des documents de travail des réunions de l'AOIRMS complètent ces dossiers.

La sous-série comprend encore des documents liés aux réunions de la commission médicale du CIO et de ses quatre sous-commissions, à savoir les procès-verbaux, les listes de présence, des documents de travail et de la correspondance liée à l'organisation de ces réunions.

Pour la sous-commission "dopage et biochimie du sport", les dossiers d'archives comprennent de la correspondance liée à la composition de la sous-commission ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. La sous-série contient également de la correspondance et des rapports d'analyse pour les différents laboratoires de contrôle de dopage reconnus et accrédités par le CIO.

Pour la sous-commission "biomécanique et physiologie du sport", les dossiers d'archives renferment de la correspondance liée à la composition de la sous-commission ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. Elle contient aussi de la correspondance et quelques études sur la biomécanique. Un dossier présente une analyse biomécanique de l'haltérophilie lors des Championnats du monde de 1985.

Pour la sous-commission "médecine du sport et orthopédie", les dossiers d'archives contiennent de la correspondance liée à la composition de la sous-commission ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. La correspondance rend également compte de l'étude des dangers de la pratique de la boxe sur la santé des athlètes. La sous-série contient aussi des articles de presse, plusieurs études, différents règlements et des rapports sur le sujet.

Pour la sous-commission "coordination avec les CNO", les dossiers d'archives comprennent de la correspondance liée à la composition de la sous-commission ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. La sous-série contient aussi de la correspondance et des rapports pour chaque stage de médecine du sport organisé.

Les sous-commissions se sont parfois réunies ensemble. La sous-commission "dopage et biochimie du sport" s'est réunie avec la sous-commission "médecine du sport et orthopédie" à Los Angeles (États-Unis) les 6 et 7 février 1982, ainsi qu'à Cologne (Allemagne) le 29 septembre 1983. De même, ces deux sous-commissions se sont rencontrées avec la sous-commission "coordination avec les CNO" à Moscou (URSS) les 10 et 11 avril 1985.

La sous-série contient enfin des exemplaires de conservation des procès-verbaux des réunions de la commission médicale et des quatre sous-commissions (collection incomplète).

Les procès-verbaux de la commission médicale et de ses sous-commissions ont été numérisés et sont disponibles sur place sous format électronique.

### **Accroissement**

Oui

### **Mode de classement**

Les dossiers sont classés soit par sujets, soit par types de documents ou encore par activités dans l'ordre alphabétique. Les documents à l'intérieur des dossiers sont classés dans l'ordre chronologique inverse.

---

<sup>14</sup> Ces documents portent le nom de constitution

<sup>15</sup> Le groupe Kistler est spécialisé dans la fabrication de capteurs et d'appareils de mesure.

**Conditions d'accès**

L'accès aux documents est libre, sous réserve des dispositions prévues à cet effet par le CIO.

**Langue et écriture des documents**

Les documents sont rédigés en français et en anglais. Quelques documents sont en allemand et en néerlandais.

**Sources complémentaires**Sources internes

- Sessions du CIO : B-ID01
- Commissions exécutives du CIO : B-ID02
- Jeux Olympiques – dossiers "médical" et "médecine" : C-J01 et C-J02
- Membres du CIO – dossiers des membres de la commission : B-ID05
- Organisations Internationales – Organisation des Nations Unies (ONU) : E-RE02-ONU
- Organisations Internationales – Conseil de l'Europe : E-RE02-CE
- Organisations Internationales – Fédération Internationale de Médecine du Sport (FIMS) : E-RE02-FIMS
- Fédérations Internationales (FI) – Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) : D-RM02-ATHLE
- Fédérations Internationales (FI) – Association Internationale de Boxe (AIBA) : D-RM02-BOXE
- Fédérations Internationales (FI) – FI ayant participé à l'organisation des contrôles de dopage pendant les Jeux et ayant travaillé sur les projets de la commission ou de ses sous-commissions : D-RM02
- Comités Nationaux Olympiques (CNO) : D-RM01
- Association des CNO – ACNOA : D-RM01-AAACNOA
- Association des CNO – COE : D-RM01-AACOE
- Association des CNO – OCA : D-RM01-AAOCA
- Association des CNO – ODEPA : D-RM01-AAODEPA
- Association des CNO – ONOC : D-RM01-AAONOC
- Marketing olympique – ISL Marketing : J-ISL
- Jeux régionaux : H-FC
- Solidarité Olympique (département) : F-A02-SO

**Bibliographie**

[Commission médicale du CIO]. *Commission médicale du CIO = IOC Medical Commission*. [Lausanne] : [Comité International Olympique], [1998]

DIRIX, Albert, STURBOIS, Xavier. *Trente ans de Commission médicale au Comité International Olympique : 1967-1997*. Lausanne : Comité International Olympique, 1998

Comité International Olympique. *Code médical du Mouvement olympique : état en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2009 = Olympic Movement Medical Code : in force as from 1 October 2009*. Lausanne : Comité International Olympique, 2009

**Notes**

Le contenu de cette sous-série ainsi que les identifications olympiques sont la propriété du CIO.

**Règles ou conventions**

Description conforme à la norme ISAD(G).

**Date(s) de description**

Mai 2014